



Strasbourg, 20 octobre 2005

DH-MIN(2005)012



COE056723

**COMITÉ D'EXPERTS SUR LES QUESTION RELATIVES À LA PROTECTION
DES MINORITÉS NATIONALES**

(DH-MIN)

**THÈMES PROPOSÉS PAR LES EXPERTS DU DH-MIN POUVANT ÊTRE EXAMINÉS
PAR LE DH-MIN DANS LE CADRE DE SES FUTURS TRAVAUX**

**2ème réunion
26-28 octobre 2005**

Palais des Droits de l'Homme, Strasbourg
Salle de réunion de la Direction des Droits de l'Homme (Rez-de-jardin)

Contexte

Dans le cadre de son mandat de 2004, le DH-MIN est notamment chargé de:

- ii. *Conduire une réflexion sur des questions transversales intéressant les Etats membres, en s'inspirant des résultats du mécanisme de suivi de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et, lorsque cela est pertinent, des travaux d'autres organismes traitant de questions connexes, en particulier le Haut-Commissaire de l'OSCE sur les minorités nationales.*

Lors de sa première réunion tenue les 10-12 mai 2005, le DH-MIN a décidé d'inviter les Etats et observateurs auprès du Comité à soumettre au secrétariat leur propositions de thèmes/questions transversales pour inclusion au programme de travail du DH-MIN.

Propositions de thèmes reçus à ce jour par les experts du DH-MIN

Le Secrétariat a reçu la proposition suivante de l'ALLEMAGNE:

« L'Allemagne propose que le DH-MIN devrait recueillir, analyser et documenter les normes contenues dans les législations électorales et celles relatives aux partis politiques aux niveaux central, régional et local qui visent spécifiquement les minorités nationales. »